



Directeur·rice

CDI

Date de mise en ligne : **04/12/2018**

Date limite de l'offre : **31/12/2018**

Intitulé du poste : **Directeur·rice**

Région : **Bretagne**

Département : **56 - Morbihan**

Type de métier : **Direction / Coordination**

Type de contrat : **CDI**

Temps de travail : **Temps plein**

Salaires mensuel brut (en euro) : **Groupe 1 CCNEAC**

Niveau de rémunération : **Groupe 1 CCNEAC**

MAPL

Adresse mail de la structure : accueil@mapl.fr

Adresse : **2 rue Le Coutaller**

Code postal : **56100**

Ville : **Lorient**

Site web : www.mapl.fr

Description du poste :

Située à Lorient, l'association MAPL est un acteur culturel de référence menant une action territoriale élargie et volontaire à l'échelle de l'agglomération lorientaise (25 communes, près de 210 000 habitants) et du département du Morbihan. Labellisée SMAC, MAPL est implantée depuis plus de 20 ans au centre-ville de Lorient dans deux équipements (Les Studios, Le Manège).

Début 2019, MAPL intégrera le nouvel équipement Musiques Actuelles, Hydrophone, à « Lorient La Base ».

L'association pourra ainsi appuyer son développement dans un lieu équipé de 6 studios (répétitions, MAO, enregistrement) et deux salles de spectacles (150 / 600 places) autour d'un projet d'activités centré sur le développement et l'accompagnement des pratiques, le soutien à la création (résidence, production), la diffusion (concerts, festivals, événements), l'action culturelle. Elle est reconnue pour son soutien actif à l'émergence artistique et une politique ambitieuse de sensibilisation et de démocratisation culturelle dans une logique de partenariat.

MAPL agit dans le cadre d'une convention de délégation de service public (2017 - 2022) de Lorient Agglomération.

Elle est aujourd'hui soutenue par la Ville de Lorient, le Département du Morbihan, la Région Bretagne et l'État-Ministère de la culture. Le budget s'établit à 1,1 M€. L'équipe est composée de 14 salariés permanents (13 ETP).

Missions

Sous autorité des instances statutaires et dans le cadre du projet de MAPL, la directrice / le directeur est chef d'établissement d'Hydrophone et est missionné · e pour :

- concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet artistique et culturel dans le contexte de création d'un nouvel équipement
- piloter les activités de création, diffusion, accompagnement, action culturelle dans un esprit de transversalité entre les activités
- concevoir et animer les actions artistiques et culturelles territoriales et développer les relations partenariales, du local au régional
- développer de nouvelles ressources propres nécessaires à l'évolution du projet
- garantir une gestion économique et sociale rigoureuse
- animer et diriger une équipe salariée, accompagner une équipe dirigeante bénévole

Profil

Porteur d'un projet culturel et de musiques actuelles, gestionnaire d'un lieu de spectacle vivant, vous avez :

- une expérience de pilotage de structure de spectacle
- un savoir-faire dans le pilotage de projets de création, diffusion, médiation, accompagnement

- une bonne connaissance des musiques actuelles
- des compétences éprouvées en gestion budgétaire
- une expérience probante de management s'appuyant sur une bonne connaissance du droit du travail
- une connaissance et une pratique du secteur associatif
- un intérêt prononcé pour la co-construction de projets territoriaux et les dynamiques participatives
- un savoir-faire partenarial, institutionnel et privé
- une grande capacité rédactionnelle et une qualité d'expression orale

Réponse à l'appel à candidature

Les dossiers de candidatures seront constitués d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation. Ils sont à adresser avant le 31 décembre 2018, à

« Monsieur le Président de l'association MAPL, 2 rue Jean Le Coutaller, 56100 Lorient » et/ou par courriel en format PDF (recrutement mapl.fr).

Modalités en cas de présélection

Fin janvier 2019, les candidat·e·s présélectionné·e·s seront invité·e·s à rédiger un document présentant leur projet artistique et culturel qui devra être transmis avant le 3 mars 2019. Ils·elles recevront pour ce faire le projet de l'association, les 3 derniers bilans d'activités et exercices budgétaires, accompagnés d'éléments du contrat de délégation de service public 2017 - 2022 (article 5) ainsi qu'une note d'orientation. Les entretiens se dérouleront la première quinzaine d'avril avec un jury réunissant l'association et ses partenaires publics.

Conditions d'emploi

- Contrat à durée indéterminée de droit privé
- Statut et rémunération : groupe 1, CCNEAC
- Travail régulier en soirée et le week-end
- Déplacements réguliers à prévoir
- Prise de poste envisagée : dès que possible à compter de juin 2019
- Permis B

Contact pour répondre à l'offre :

Nom : **BARAN**

Prénom : **Ghislain**

Adresse mail : recrutement@mapl.fr